



# CONDITIONS DE VENTE DE AQUALAND AGEN APPLICABLES AUX GROUPES

Les présentes conditions de vente régissent les relations entre la société Parc Agen, société par actions simplifiée au capital de 228 673,53 €, ayant son siège social, château de Caudouin, 47310 Roquefort, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Agen sous le numéro 382 444 545, dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR90382444545, et les acheteurs de billets d'entrée au parc Aqualand Agen et de bons pour des prestations associées pour le compte de Groupes tels que définis aux présentes.

Tout achat de billets d'entrée au parc Aqualand Agen et de bons pour des prestations associées effectué auprès de la société Parc Agen pour le compte de Groupes tels que définis aux présentes entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente, nonobstant toute stipulation contraire.

## 1 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE TOUT BILLET

### 1. DEFINITIONS

Les termes débutant par une majuscule dans les présentes conditions de vente ont la signification suivante :

« Acheteur » : personne achetant un Billet auprès de Aqualand Agen.

« Adulte » : personne physique âgée d'au moins 11 ans.

« Conditions » : les présentes conditions de vente, y compris leur(s) annexe(s).

« Consommateur » : personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

« Billet » : droit d'accès payant ou gratuit, à une date déterminée, au Parc et, le cas échéant, à une ou plusieurs Prestations Associées, au profit d'un membre d'un Groupe.

« Enfant » : personne physique âgée de moins de 11 ans.

« Groupe » : groupe d'au moins vingt personnes payantes, Adultes et/ou Enfants à partir de 3 ans

« Parc » : le parc Aquatique exploité par SAS Parc Agen.

« Prestation Associée » : toute prestation proposée par Aqualand Agen (restauration rapide ou assise, Coupons Liberté, animation soumise à une tarification spécifique en sus du prix d'entrée, etc.) à l'exception de l'accès au Parc.

« Professionnel » : personne physique ou morale agissant à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

« Coupons Liberté » : bon d'achat valable auprès des points de vente (restauration, souvenirs, etc.) au sein du Parc, à l'exception du ou des stand(s) de promenade en poney.

« Aqualand Agen » : la société Parc Agen.

### 1.2 RESERVATION DE BILLETS

Les Billets ne sont valables que pour une journée déterminée. Avant toute réservation, l'Acheteur doit donc s'assurer de l'ouverture du Parc le jour projeté de la visite.

Pour réserver des Billets, l'Acheteur doit compléter le bon de commande disponible sur le site internet, à l'adresse suivante : [www.parcagen.fr](http://www.parcagen.fr). Ce bon, accompagné des arrhes prévus à l'article 1.4, doit être envoyé à SAS Parc Agen, service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort.

En cas de réservation de billets comprenant à la fois l'accès au Parc et des bons de restauration rapide ou assise, le bon de commande et les arrhes doivent parvenir à SAS Parc Agen au moins dix jours calendaires pleins avant la date projetée de visite du Parc. Toute réservation pour ce type de billets reçue en-deçà de ce délai sera refusée.

En cas de réservation de billets d'accès au Parc seuls (sans Prestation Associée) ou de forfaits Liberté (billets d'accès au Parc + Coupons Liberté), le bon de commande et les arrhes doivent parvenir à SAS Parc Agen au moins deux jours calendaires pleins avant la date projetée de visite du Parc. L'attention de l'Acheteur est attirée sur le fait qu'il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'achat de ces types de billets si le bon de commande et les arrhes parviennent à SAS Parc Agen au moins dix jours calendaires pleins avant la date projetée de visite du Parc, comme cela est prévu en annexe 1 des Conditions.

Toute réservation de billets d'accès au Parc seuls (sans Prestation Associée) reçue en-deçà du délai de deux jours calendaires pleins entraîne l'application du tarif propre aux billets individuels. Toute réservation de forfaits Liberté reçue en-deçà du délai de deux jours calendaires pleins sera refusée.

Toute réservation emporte obligation de paiement à la charge de l'Acheteur.

### 1.3 PRIX

Le prix des Billets, en euros et toutes taxes comprises, figure en annexe 1 des Conditions. L'attention de l'Acheteur est attirée sur le fait que l'offre et le prix des Billets varient selon la date de réservation (impossibilité de réserver des billets comprenant à la fois l'accès au Parc et des bons de restauration rapide ou assise moins de dix jours avant la date projetée de visite ; tarif préférentiel en cas de réservation de billets d'accès au Parc seuls et de forfaits Liberté au moins dix jours avant la date projetée de visite). Le tarif s'applique sous réserve d'offres promotionnelles ponctuelles.

Le prix des Billets est établi sur la base des taxes applicables à la date d'entrée en vigueur des Conditions. Il est susceptible d'être modifié à tout moment par SAS Parc Agen en cas de variation de ces taxes.

### 1.4 MODALITES DE PAIEMENT

L'Acheteur doit accompagner son bon de commande d'arrhes, versés par chèque à l'ordre de SAS Parc Agen ou par virement sur le compte dont le numéro IBAN est le suivant : FR76 1780 7008 0100 1210 5702 117 et le code BIC est le suivant : CCBPFRPTLS. Pour les Acheteurs gérés par des trésoreries municipales, un mandat administratif ou un bon de commande de la municipalité sont acceptés à défaut de virement ou de chèque. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

Les arrhes doivent être égales à 50 % du prix toutes taxes comprises des Billets si l'Acheteur choisit de retirer les Billets aux caisses à l'entrée du Parc le jour de la visite. Les arrhes doivent être égales à 100 % du prix toutes taxes comprises des Billets si l'Acheteur choisit de recevoir les Billets par courrier, dans les conditions précisées à l'article 1.7.

Le solde du prix des Billets doit être réglé au plus tard le jour de la visite, aux caisses à l'entrée du Parc.

La commande de l'Acheteur ne lie SAS Parc Agen qu'une fois celle-ci acceptée par SAS Parc Agen dans les conditions précisées à l'article 1.6 et le prix des Billets intégralement payé.

### 1.5 GRATUITES

L'Acheteur bénéficie des Billets et services gratuits suivants :

- Billet au profit des Enfants de moins de 3 ans, femmes enceintes, personnes handicapées à plus de

80 %, sur présentation d'un justificatif ;

- Billet au profit du ou des accompagnateur(s) du Groupe, selon les modalités suivantes :

· Groupe composé exclusivement d'Adultes, ou d'Adultes et d'Enfants : un Billet Adulte gratuit pour la

totalité du Groupe, à partir de vingt entrées payées ;

· Groupe composé d'au moins vingt Enfants payants : un Billet Adulte gratuit par tranche de dix entrées

Enfant payées, à compter de vingt entrées Enfant payées (offre non cumulable avec l'offre ci-dessus) ;

- Accès au parking du Parc pour le(s) véhicule(s) de transport du Groupe ;

- Billet et bon pour un repas au profit du ou des chauffeur(s) en cas de transport du Groupe par un transporteur Professionnel.

### 1.6 CONFIRMATION DE LA RESERVATION

Une confirmation de réservation est envoyée par mail à l'Acheteur dans les meilleurs délais suivants la réception du bon de commande et des arrhes. SAS Parc Agen se réserve la faculté de refuser une réservation, en raison par exemple du défaut de versement des arrhes, de la forte affluence ou des conditions météorologiques.

### 1.7 DELIVRANCE DES BILLETS

Les Billets sont délivrés, au choix de l'Acheteur au moment de la réservation, soit aux caisses à l'entrée du Parc le jour de la visite, soit par courrier à l'adresse indiquée par l'Acheteur. L'envoi des Billets est gratuit. Il n'est toutefois possible que si le bon de commande est parvenu à SAS Parc Agen au moins quinze jours calendaires pleins avant la date projetée de visite du Parc.

### 1.8 MODIFICATION DE LA RESERVATION

L'Acheteur peut demander la modification d'une réservation à condition que la demande de modification parvienne à SAS Parc Agen au moins dix jours calendaires pleins avant la date initialement projetée de visite du Parc. En-deçà de ce délai, une réservation ne peut plus être modifiée.

Pour demander la modification d'une réservation, l'Acheteur doit contacter SAS Parc Agen :

- Par courrier à l'adresse suivante : SAS Parc Agen service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort ;

- Par email à l'adresse suivante : [sophie.gonton@parcagen.fr](mailto:sophie.gonton@parcagen.fr).

SAS Parc Agen se réserve la faculté de refuser une demande de modification, en raison par exemple de la forte affluence ou des conditions météorologiques. L'Acheteur est informé de l'acceptation ou du rejet de la demande de modification par email, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à ce titre.

Si une demande de modification est acceptée, le prix de la réservation est ajusté pour tenir compte de la modification, le tarif applicable étant celui en vigueur au moment de la réservation. De même, le bénéfice des gratuites est révisé pour tenir compte de la modification (sauf si les Billets couvrent l'entrée et des Prestations Associées et ont été envoyés à l'Acheteur avant la visite). Le remboursement du trop-perçu par

SAS Parc Agen ou le versement du complément de prix par l'Acheteur est effectué aux caisses à l'entrée du Parc le jour de la visite.

Si, du fait de la modification d'une réservation, le Groupe concerné compte un nombre de personnes inférieur au seuil fixé pour bénéficier du tarif de Groupe, SAS Parc Agen facturera néanmoins à l'Acheteur un nombre de Billets égal au seuil fixé pour bénéficier du tarif de Groupe, ce que l'Acheteur déclare expressément accepter.

### 1.9 ANNULLATION DE LA RESERVATION

L'Acheteur peut annuler une réservation et obtenir le remboursement des arrhes à condition que la demande d'annulation parvienne à SAS Parc Agen au moins dix jours calendaires pleins avant la date initialement projetée de visite du Parc. En-deçà de ce délai, SAS Parc Agen annule la réservation mais conserve les arrhes.

Pour demander l'annulation d'une réservation, l'Acheteur doit contacter SAS Parc Agen :

- Par courrier à l'adresse suivante : SAS Parc Agen, service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort ;

- Par email à l'adresse suivante : [sophie.gonton@parcagen.fr](mailto:sophie.gonton@parcagen.fr)

### 1.10 REMBOURSEMENT DES BILLETS

L'Acheteur peut obtenir le remboursement intégral de Billets inutilisés et dont la date de validité est passée, à condition que :

- Les Billets comprennent uniquement l'accès au Parc, à l'exclusion de toute Prestation Associée ; et

- La demande de remboursement n'aboutisse pas à ce que moins de vingt Billets soient facturés à l'Acheteur ; et

- La réservation du Billet ait été effectuée plus de dix jours calendaires pleins avant la date de validité du Billet ; et

- Le Billet ait été envoyé à l'Acheteur avant la visite du Parc ; et

- La demande de remboursement parvienne à SAS Parc Agen dans un délai de sept jours calendaires pleins suivant la date de validité du Billet.

Pour demander le remboursement d'un Billet, l'Acheteur doit envoyer par courrier une demande de remboursement, accompagnée du Billet, à SAS Parc Agen, service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort.

### 1.11 GARANTIE DE COUVERTS

Si les Billets comprennent un bon pour un repas en restauration assise ou rapide, l'heure du repas est indiquée au Groupe aux caisses à l'entrée du Parc le jour de la visite, en fonction des disponibilités du restaurant. L'horaire indiqué doit être respecté par tous les membres du Groupe. En cas de retard supérieur à dix minutes de tout ou partie du Groupe, SAS Parc Agen se réserve la faculté de modifier l'horaire du repas pour tous les membres du Groupe.

### 1.12 ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS

Les Conditions s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

### 1.13 MODIFICATION DES CONDITIONS

SAS Parc Agen se réserve la faculté de modifier sans préavis tout ou partie des Conditions, en ce compris le tarif figurant en annexe. Ces modifications entrent en vigueur à la date indiquée dans les Conditions.

### 1.14 TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies auprès d'un Acheteur font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'accès des visiteurs au Parc et aux Prestations Associées et, avec l'accord des personnes concernées, à l'envoi d'offres commerciales. L'Acheteur se porte garant du consentement des bénéficiaires des Billets à la collecte de leurs données personnelles par SAS Parc Agen. Les destinataires des données sont Aqualand et, avec l'accord des personnes concernées, les partenaires commerciaux de SAS Parc Agen.

Toute personne dont les données ont été recueillies bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données, qu'elle peut exercer en s'adressant à SAS Parc Agen, traitement des données personnelles, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort. Elle peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

### 1.15 RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

SAS Parc Agen a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de Axa France IARD (313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex ; contrat n° 7370019604).

### 1.16 LOI APPLICABLE, LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à l'achat d'un billet doit être adressée à SAS Parc Agen, traitement des données personnelles, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort. En cas de litige, les parties privilégieront le règlement à l'amiable. Après avoir saisi le dit service et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, l'acheteur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

### 2 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE BILLETS AUX CONSOMMATEURS

#### 2.1 DELAI DE RETRACTION

L'Acheteur ne dispose pas de droit de rétractation, l'article L. 121-21-8, 12° du code de la consommation disposant que « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats [...] d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».

### 3 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE BILLETS AUX PROFESSIONNELS

#### 3.1 PENALITES DE RETARD

Toute somme facturée est exigible à compter de la date de validité des Billets.

En cas de retard de paiement, le taux d'intérêt des pénalités est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, l'Acheteur en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de SAS Parc Agen, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, SAS Parc Agen peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification

#### 3.2 JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige avec un Acheteur ayant contracté en qualité de commerçant qui n'aurait pu être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes dans le ressort de la cour d'appel d'Agen.

### ANNEXE 1 : TARIFS APPLICABLES AUX GROUPES

A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018

#### RESERVATION AU MOINS 10 JOURS CALENDAIRES PLEINS AVANT LA VISITE

TYPE DE BILLET	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR BILLET
Billet daté d'accès au Parc	Accès au Parc uniquement le jour indiqué sur le Billet	14,50€
Billet daté d'accès au Parc + Restauration rapide ou assise	Accès au Parc uniquement le jour indiqué sur le Billet + Bon d'achat auprès des établissements de restauration rapide ou assise du Parc	13€+ tarif restauration selon la formule choisie
Billet daté d'accès au Parc + Coupons Liberté (forfait Liberté)	Accès au Parc uniquement le jour indiqué sur le Billet + Coupons Liberté	13€ + 12€ minimum de Coupons Liberté

#### RESERVATION ENTRE 9 ET 2 JOURS CALENDAIRES PLEINS AVANT LA VISITE

TYPE DE BILLET	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR BILLET
Billet daté d'accès au Parc	Accès au Parc uniquement le jour indiqué sur le Billet	19 €
Billet daté d'accès au Parc + Coupons Liberté (forfait Liberté)	Accès au Parc uniquement le jour indiqué sur le Billet + Coupons Liberté	19€+ 12€ minimum de Coupons Liberté